MADRID IN WAR TIME.

A Glimpse of Spain's Capital City, the Crowd and the Palace.

Three o'clock in the afternoon. As the evening approaches the streets of Madrid grow more and more animated, filled with a crowd gay and vivacious.

Before the palace, in the avenues, officers and soldiers ride about in uniforms of charming elegance; white hussars, blue hussars, red hussars. At the old historic palace the white hussars are on guard. On the staircases, in the courts, pace up and down the halberdiers, striking with their weapons the carpet or the sounding stone, when some prince or dignitary passes before them. And see, down there, traversing the inner galleries and announced by the respectful salute of the halberdiers, a very noble woman, with a beautiful face and white hair, with the bearing of a queen—her imperial highness, Archduchess Isabel, mother of her majesty, the queen regent.

The facade of the palace gives on a sort of circular garden, bordered with antique statues, which seem to be drawn up thus about the trees, to dance some stately old-time dance.

On the opposite side the royal windows overlook the country—a country which astonishes because there, so near the city, it has always the aspect of a desert; no houses, apparently no roads; woods, underbrush; a vast, half savage extent, which ends at the far off mountains, and through which winds the melancholy Manzanares.

Such a view, seen between curtains of brocade, the colors of which age has deliciously subdued, gives to the sumptuous solitary apartments something more of melancholy and of grandeur. A whole past of magnificence and of glory seems to sleep in those dusky salons which succeed one another in an interminable vista, diversified at this point or that by the fantasy of the artists of other days, so that one finds in walking through them a series of surprises. The lofty casings of the doors are all made of agates or of rare marbles, whose colors strangely veined harmonize with the brocaded tapestries of the walls.

There is the salon of Charles III., all in soft blue, starred with silver. Other salons, hung with exquisite old satins, are of a dying rose, with the blazonries of Louis XV., or of an inimitable old rose embroidered in gold, with an exuberant renaissance ornamentation; or else of a green bizarrely mixed with saffron yellow, or again of royal blue, emblazoned with brilliant yellow, with furniture of which the magnificent stiffness dates from the empire. A certain grand salon, with a ceiling all in flowers and scrolls of faience, has mural panels in pearl-gray satin, embroidered above and below with garlands rose-colored or white, which must have consumed the lives of a legion of patient workwomen. And one feels that all these precious things, respected by human revolutions, have dwelt here immobile during years and centuries. The ghosts of the monarchs lying in the Escurial would find here again, intact and only a little faded, the splendors which they knew.

The throneroom, the most immense and most superb of all, hung entirely with ancient cramoisy velvet, embroidered in gold, is peopled the length of its walls by great black statues holding in their hands gold emblems, and standing out in strangely agitated poses from the brilliance of the red pedestals. Four lions in bronze guard the steps of the throne of Spain, where on solemn occasions is seated, also in the garb of ancient days, that queen and admirable mother whom Europe at this moment seems to wish to abandon in the face of an unlooked-for peril of revolting aggressions. * * *

This evening the approaches to the palace are comparatively tranquil and silent. But, as more than anything else happens in Madrid, the crowd swells from moment to moment, invades the streets and the promenades, like a sea, mounting at the approach of dusk. One divines agitation, perhaps anxiety, in the attitude of certain groups which are stationed before the places where the telegraph brings news. But the whole people is determined and full of confidence in its good cause; the whole people shows a beautiful and joyous courage. The old Latin gayety which is common to the Spaniards and the French, covers out of sight those disquietudes so bravely dissembled. One hears music, guitars, song and laughter. And the noise, which one takes for the noise of a fete, increases ever as the night falls.—Pierre Lotti, in Paris Figaro.

What It Was.

The Spanish Premier—Carramba! What caused that terrible crash I just heard?

The Premier's Secretary—It was only Spanish fours falling, your excellency.—N. Y. Journal.

Overdone.

"Just look at the color of her cheeks! The picture of health."

"She—er—flatters it a bit, don't you think?"—Detroit Journal.

A FRENCH PENAL SHIP.

Floating Prison Which Conveys Convicts to Colonies.

The French transport ship Caledonie is an object of much curiosity. This grim sea prison annually conveys about 2,000 souls from the land of the living—the gay French republic—to an enduring death on the Safety islands.

The Caledonie is an iron ship of 4,000 tons. For the last ten years, says the Atlanta Journal, it has been in the employ of the French government transporting criminals from France and Algeria to the penal colonies on the Safety islands, 30 miles off the coast of French Guiana.

Four steel cages, each with a capacity of 150, are ready for the male prisoners as they come aboard, while a much smaller one, capable of holding only 31 persons, is sufficient for the female convicts. This latter cage is in the aft of the ship, and is widely separated from the others. The women are treated with a great deal more consideration than the men. They have regular berths and are given better fare. The men sleep in canvas hammocks and are given the ordinary seamen's ration, which is substantial if not elaborate.

A very interesting feature and one horrible to contemplate is the facility with which the steam can be used upon the convicts should they attempt to take possession of the ship. Pipes are so arranged that were such an attempt to be made it would be possible for the officers of the vessel to scald every prisoner to death in less time than it would take to count them. Capt. Dano never has had such a case arise on board his ship, but it often becomes necessary to give them a little steam to quell discontent. As a rule, however, the 80 guards who are regularly detailed for service on board are sufficient to keep the prisoners docile.

Should an outbreak at any time occur a signal of alarm calls all hands to the midship section of the vessel, and then all the ladders leading to the upper deck of this section are drawn up, the lower doors barricaded, and the rightful commanders have a quickly improvised, but a strong fort, which embraces the boiler and engine-room, the arsenal and provision-rooms, the officers' headquarters, the chart and steering-rooms and the bridge. The convicts cannot come near enough to scale the walls or batter down the doors on account of the scalding steam, while from the fortress the guards and crew can shoot them as they appear.

THE PRINCESS AND HER KODAK

How She Discovered a Dangerous Defect in a Railroad Bridge.

For some years now the princess of Wales has been in the habit of taking a kodak about with her in the Sandringham district. She is very fond of photographing animals, and at the prince of Wales' horse sale, which takes place each summer at Wolferton, the princess may be seen on the sale grounds taking snap-shots of the animals as they pass in review, and both she and Princess Victoria, who is a very artistic photographer, take any little view which may strike them in their expeditions near home. On one of these occasions the princess took a snap-shot at a goods train which was passing over the railway bridge at Wolferton station. When the negative was developed she noticed that the bridge had a curve. She naturally supposed that she had not held her camera in the proper position, and a few days later photographed the bridge from the same spot while an express train was passing over it.

The negative, when developed, showed the same leaning in the bridge. Her royal highness, not being able to understand this, drew the attention of the prince of Wales to it, who at once divined that there must be something dangerously wrong with the old bridge. Inquiries were set on foot, and it was found that engine drivers had been complaining of an alarming movement when they passed over this point. A thorough investigation of the structure being made, it was discovered that the defect had only been detected just in time to prevent a serious disaster. It is not often that a royal pastime leads to such an important discovery. It was owing to this that the old Wolferton bridge was rebuilt.—Woman at Home.

The Old Man's Dream.

A Georgia man whose only son had enlisted in the war was greatly troubled by a dream, in which his son's ghost appeared to him, saying: "Father, I am killed!"

He worried over it for ten days, but one morning he received a telegram which set his doubts at rest. He read it—frowned, and tossed it to his wife, with the exclamation:

"Durn that ghost business! John's livin' yet, an' has writ home for ten dollars!"—Ottawa Free Press.

The Meek Mule.

"Considering the contempt with which the mule is treated," said the Cornfed Philosopher, "who can blame him for turning his back on mankind?"—Indianapolis Journal.

FIRECRACKERS IN CHINA.

The Cost of Manufacture and Average Wages Received.

At Canton the ordinary size cracker (1¼ inches long by one-fourth of an inch in diameter) costs one tael (62 cents) for 10,000 for export. At Hankow the best quality of this size costs one tael for 5,000, while of the second quality 20,000 can be bought for one tael. At Chung-king 15,000 of the ordinary crackers can be bought for one tael. At Shanghai one tael will purchase 5,000 of the ordinary size, while the largest sell for five dollars per 1,000. These prices are probably only a shade above the actual cost of manufacture. The small manufacturers sell to Chinese compradores, who buy as agents of foreign firms, and ship the crackers in bundles to the seacoast, where they are packed in boxes which cost about four taels ($2.50) per hundred, and hold 250,000 firecrackers.

Aside from the fact that all the material used is native, and produced where the crackers are manufactured, and that transportation does not enter into the cost, the wonderful cheapness of manufacture is accounted for by the kind of labor used and the wages paid. The items of cost of plant and interest on it are eliminated by the fact that the crackers are made in the homes of the workmen and in the shops where they are sold. The hours of labor are from six a. m. to 11 p. m. and there are seven working days in each week. Four-fifths of the crackers consumed in China are made by the families of those who sell them, these people, of course, receiving no wages. Of the paid work, a very large proportion is done by women and children who are paid by the piece. It is estimated that 30 women and ten men can make 100,000 crackers per day, for which work the women will receive five cents each and the men about seven cents each. An apprentice is bound for four years, and during that time receives only his board. At the end of that period he will receive, if he is a fairly good workman, 150 cash per day, or seven cents in United States money. An expert at the trade receives 200 cash per day, or ten cents gold.

Workmen at this trade receive about the average rate of wages paid here for common labor. The trade is considered unhealthy and dangerous, and therefore not desirable.—Report of Consul-General Goodnow at Shanghai.

A CLEVER FRAUD.

Scheme of a Diamond Smuggler to Outwit Customs Officers.

One of the most clever frauds ever perpetrated upon the revenue was practiced by a diamond merchant in New York. For years he was known to be smuggling precious stones, but the customs detectives could not catch him.

Every time he returned from Europe he was carefully searched, and it was even proud that he did not swallow his diamonds before going ashore, but never was anything found except a few inferior stones, and these he did not attempt to conceal. Traps were set to capture the wily culprit, but without avail.

At last a detective learned that, whenever one of the members of the suspected firm arrived in New York upon a certain steamer, another member of the firm or agent took the same stateroom upon its return trip.

It was further learned that he invariably took the entire stateroom, so that he was alone upon the voyage. This led to the discovery of the fraud.

It appears that the importer, when on his way from Europe, would cut a small piece out of the flooring under the carpet of the stateroom, and, after concealing the diamonds to be smuggled, would put back the flooring and replace the carpet. When he left the ship, he left the diamonds too in their place of concealment, and, of course, the detective never found any in his possessions.

A few days afterward, when the vessel was about to sail for Europe, the other member of the firm or its agent, having secured the stateroom for the return trip, would go on board, accompanied by his confederate. The latter would then remove the diamonds and go on shore perfectly safe. There were no customs officers on active duty when vessels were departing.

A Body-Guard of Females.

The body-guard of all European sovereigns consists of men chosen for their fine physique and great strength. The king of Siam, however, does not trust the guardianship of his person to men, but has a body-guard of female warriors, 400 strong, chosen from among the handsomest, doughtiest and most robust women of his kingdom. These ladies do not, however, accompany him when he travels abroad.

A Fortune for a Snuff-Box.

An oval gold snuff-box which belonged to Louis XV. was sold for £3,350 at a sale in Christie's rooms, St. James, recently. A gold watch that belonged to Louis XIV. was sold for £1,120.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne. $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Premier District.

Otto Helmann vs David Lemfey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 57,195.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lot No 19 situé dans le Premier District de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les avenues Carrollton et Cleveland et les rues Canal et Pierce, mesurant vingt-neuf pieds sept pouces de face à l'avenue Cleveland sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles, la partie inférieure du lot dix-huit mesurant trente-deux pieds six pouces sur la ligne du lot No dix-neuf, vingt-deux pieds trois pouces et sept lignes de face à l'avenue Cleveland, de là sur une ligne courant à la ligne le séparant des lots 17 et 18, de là vingt et un pieds trois pouces et deux lignes à la ligne du lot No dix-neuf, aussi la partie inférieure du lot No dix-sept, mesurant trente-deux pieds six pouces sur la ligne du lot No dix-neuf, de la vingt et un pieds trois pouces et deux lignes vers l'avenue Carrollton sur la ligne le séparant des lots 17 et 18, de là sur une ligne courant à la ligne le séparant des lots 17 et 16 sur lesquels il mesure vingt pieds dix pouces et cinq lignes à la ligne du lot No dix-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.
26 aout -26—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété et Residence de Valeur dans le Sixième District.

Formant le coin des rues Chestnut et Foucher, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Aline et Colisée.

Aiden McLellan vs Fred'k J. Odendahl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57 139.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 22 septembre 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec tout et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les dépendances la dessus, droits voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelques façon en dépendant situés dans le Faubourg Delachaise, Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5 6 7 et 8 de l'ilet No 32 lequel est borné par les rues Plaquemines (maintenant Colisée) Chestnut, Aline et Foucher lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente et un pieds trois pouces de face à la rue Chestnut sur cent vingt et un pieds et six pouces de profondeur. Le lot No 8 formant l'encoignure des rues Chestnut et Foucher. Le tout selon un plan dressé par J. G. Drenx, voyer, daté le 2 avril 1855, annexé à un acte passé pardevant Théo Guyol, ancien notaire en cette ville le 20 avril 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Harry A. Hall, avocat pour le plaignant.
20 août—20 21 26 —Sept 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Connue comme Nos 3965 et 3967 rue Annonciation, entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Joseph Batt vs Mlle Rosalie Betbeze

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 57.259—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 septembre 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 150, borné par les rues Laurel, Annonciation, autrefois Jersey, Austerlitz et Constantinople; les dits lots sont désignés par les numéros cinq et six sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt cinq pieds un pouce entre lignes parallèles, mesure américaine, et figurent sur un plan de 2093 lots de terre fait par Augustin S. Phelps daté le 15 février 1849 et sont déposés en l'étude de J. R. Beard, notaire en cette ville, dont une copie lithographiée desquels est déposée en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire dans la paroisse de Jefferson, Etat de la Louisiane; ledit ilet étant désigné sur ledit plan par le No 92.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. K. Skinner, avocat pour le plaignant.
27 août—27 —sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Mme John T. Barrett et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 853.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre et une portion ou morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Colisée, Chestnut et Toledano, lesquels lots sont désignés par les Nos six, sept et huit sur le plan original de B. Buisson, voyer, en date du 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire, et mesurant comme suit, à savoir:

Lot No six a vingt pieds de face à la rue Pleasant sur soixante-neuf pieds six et trois-septièmes pouces sur la ligne du lot No cinq et soixante sept pieds six et cinq-septièmes pouces sur la ligne du lot No sept. Lot No sept ayant trente pieds de face à la rue Pleasant, soixante-sept pieds six et cinq septièmes pouces sur la ligne du lot No six et soixante-cinq pieds sept pouces sur la ligne du lot No huit et lot No huit mesure quarante-six pieds six pouces de face à la rue Pleasant soixante-cinq pieds sept pouces sur la ligne du lot No sept et soixante-deux pieds neuf pouces et un quart sur l'autre ligne faisant face à la rue Colisée (anciennement Plaquemines) et le dit morceau ou portion de terre est désigné par le No cinq sur le dit plan et mesure trente pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de soixante onze pieds six pouces et un septième sur la ligne du lot No quatre et soixante-neuf pieds six pouces et trois-septièmes sur la ligne du lot No six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

E. E. Moise et G. F. Scocia, avocats pour les plaignants.
5 août—5 12 19 26—sept 2 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée formant le coin des rues Marais et St-Louis.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Villeré et Toulouse.

Aussi sur la rue Marais entre les rues Toulouse et St Louis (rue de l'arrière étant Trémé).

Mme Mary Ann Milliken vs Charles W. Sturcken et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,145—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville JEUDI, 15 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et avantages qui y appartenant en quelque sorte situés dans le Second District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais St Louis et Toulouse et désignés par les numéros 14, 15 et 16 sur un plan de L. Surgi, voyer, déposé dans l'étude de L. J. Caire, notaire, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun en mesure anglaise vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face sur la rue St Louis par quatre-vingt-onze pieds quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes égales et parallèles ledit lot No 15 formant l'encoignure des rues Marais et St Louis.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situés dans le Second District de cette ville, borné par les rues Marais, Toulouse, St Louis et Trémé et désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan déposé dans l'étude de S. Manger, notaire, mesurant ensemble cinquante huit pieds six pouces et deux lignes sur la rue Marais, par cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et cinquante-sept pieds six pouces et deux lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John T Whitaker, avocat pour le plaignant.
12 août—12 19 26 — sept 2 9 15.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété attractive et de valeur du Sixième District.

Connue comme No 3118 rue Coliée entre la rue Delachaise et l'avenue de la Louisiane.

Charles C. Fee vs Marie Thérèse Hepp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56 984.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 22 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet No 277 ou 15, borné par l'avenue de la Louisiane les rues Colisée ou Plaquemine, Chestnut et Delachaise, étant le cinquième lot de l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Colisée et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles, le dit lot de terre commençant à une distance de cent vingt huit pieds un pouce et sept lignes de l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Colisée, étant le lot No 9 et portant le numéro municipal 3418, rue Colisée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Harris Gagne, avocat pour le plaignant.
20 août—20 26—sept 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de Valeur dans le Quatrième District,

Connue comme Nos 1917 et 1919 rue Josephine, entre les rues Dryades et Remparts,

Et les Nos 1921 et 1923 rue Philip, entre les rues Dryades et Remparts.

Robert H. Hackney vs John Weis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 57.098.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 septembre 1898, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 5 de l'ilet No 14, borné par les rues Dryades, Remparts, Joséphine et St André; ledit lot mesurant en mesure américaine trente-et un pieds six pouces et six lignes de face sur la rue Josephine par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Dryades et Remparts, désigné par le No 11 sur le plan No 75, déposé dans l'étude de Selim Magner, ancien notaire dans le ressort de plans No 2, et mesurant trente-deux pieds sept pouces de face sur la rue Philip, sur cent vingt deux pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 10 et cent vingt pieds trois pouces sur la ligne vers la rue des Remparts.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Harold W. Newman, avocat du plaignant.
5 août—5 12 19 26—sept 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Sixième District.

James A. Andrews vs William H. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 54,119—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 250, borné par les rues Valmont Léontine, Camp et Chestnut et désigné comme lot "B" ou partie des lots 13, 14, 15, 16 et 17, mesurant ensemble soixante-treize pieds de face à rue Valmont par cent cinquante cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Lazarus, Moore et Luce, avocats du plaignant.
5 août—5 12 19 26—sept 2 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Connue comme les Nos 638 et 642 rue St-James au coin de la rue St-Thomas.

Mme Margaretha Jung vs Denis Donovan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 57.257 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-James, Religious, St-Thomas (anciennement S-John Baptist) Celeste et Félicité et désigné par le No deux sur un certain plan fait par C. A. Hedin, architecte, le 10 avril 1849, déposé dans le bureau de Hilary Breton Cénas, anciennement notaire en cette ville, ledit lot formo l'encoignure des rues St. James et St Thomas et mesure 30 pieds de face à la rue St. James sur quatre-vingt-huit pieds deux pouces de profondeur et face à la rue St. Thomas entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond, neuf pieds deux pouces de largeur, commun au même et à d'autres lots adjoignants.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Busser jr. avocat pour le plaignant.
3 sept—3 9 16 23 30 - oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété attrayante du Deuxième District,

Connue comme le No 129 rue Scott, entre les rues Canal et Douane.

Veuve B. Meyer vs Ernest L. Dagorret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57.097—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le 22 septembre 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Histoire, Dauphine (anciennement Grande-Hommes), Bagatelle et Bourgogne (anciennement Crapaud), et marqué No Un sur un plan dressé par C. A. De Armas, en date du 12 janvier 1854 et mesurant trente-trois pieds et quatre pouces de face à la rue Histoire sur cent trente-deux pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Bourgogne et mesurant sur la ligne opposée le séparant du lot No Deux à savoir: Trente six pieds trois pouces de profondeur, de là courant sur une ligne oblique, une autre profondeur de soixante-huit pieds dix pouces, de là s'étendant vers la rue Bagatelle une distance de dix pieds et de là s'étendant encore vers la rue Bourgogne à trente trois pieds jusqu'à ce qu'elle arrive à une première ligne de côté dudit lot No Un.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles J Théard avocat de la plaignante.
19août—19 20 26— sept 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du septième district.

Formant l'encoignure des avenues Carrollton et St-Charles,

Dans l'ilet borné par les dites avenues et les rues Hampson et Dublin.

Joseph Tanner vs Louis F. Chalin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et située dans le septième district de cette ville dans l'ilet désigné par le No 8 V sur l'ancien plan de Carrollton, maintenant désigné comme ilet No 70 sur le nouveau plan du septième district, lequel est compris entre les avenues St Charles et Carrollton, et les rues Hampson et Dublin; la dite portion de terre mesurant cinquante pieds trois pouces de face à l'avenue Carrollton sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des avenues Carrollton et St Charles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
2 sept—2 9 16 23 30—oct 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Veuve Edward Casserly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57 344—Division B—Attendu que Martin M McDonough, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve Edward Casserly, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

2sept—2 6 11

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal.

Dépot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivée
Express de la Californie. No 20....6:40 p. m.	No 19...7:35 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m.	No 17....6:40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Semi-Weekly Tourist Sleepers quittent la Nouvelle Orléans tous les jeudis, vendredis, et dimanches soir pour San Francisco directement. fév—1 an

Excursions du Colorado—Billets d'excursion en vente et connection directe via Houston et Fort Worth avec Pullman Buffet Sleeping cars pour tous les points du Colorado.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.
ALABAMA & VICKSBURG RY.
VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans	6:00 p.m.	7:00 a.m
Arrive à Meridian	11:50 p.m.	1:35 p.m.
Part de Meridian	12 01 a.m.	
Arrive à Birmingham	4:20 a.m.	
Arrive à Chattanooga	8:20 a.m.	
Arrive à Lexington	5:10 p.m.	
Arrive à Cincinnati	7:30 p.m.	

Seulement 25 1/2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Vie Washington, D. C., seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C.
Hôtel St-Charles.

W. STOMS, Ass't Gen. Pass. Agent. GEO. H. SMITH, G. P. A.
1er jan—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 3 avril 1898.

Départ.	Arrivée.
Chicago et St-Louis Limited. No 1, départ 9 A. M.	No 3, arrive 7:45 P. M.
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.	
Louisville & Cincinnati Limited. No 4, départ 9 A. M.	No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule.	
Fast Mail. No 2, départ, 7:20 P.M.	No 1, arrive 8:30 A. M.
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.	
Louisville & Cincinnati, No 2, départ 7:20 P. M.	No 1, arrive 8:30 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.	
Local Mail and Expres. No 24, départ 7:00 A. M.	No 23, arrive 10:00 P. M.
Pour St-Louis et les stations intermédiaires.	
McComb City Accommodation. No 32, départ 5:30 P. M.	No 31, arrive 8:30 A. M.
Excursions du dimanche. No 36, départ 7:35 A. M.	No 35, arrive 9:05 P. M.
Yazoo & Mississippi Valley R. R No 6, départ 4:20 P. M.	No 5, arrive 11:30 A. M.
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.	
Local Day Express. No 22, départ 8:15 A. M.	No 21, arrive 5:30 P. M.
Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.